

Soins infirmiers spécialisés en prévention

Domaine : Soins paramédicaux

Appellations

- Infirmier d'entreprise
- Infirmier de santé préventive
- Infirmier de médecine du travail
- Infirmier en médecine scolaire

Accès au métier

Cet emploi/métier est accessible avec le diplôme d'état d'infirmier. Des vaccinations prévues par le code de santé publique sont exigées.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d' établissements médicaux, scolaires ou d'entreprises en contact avec les élèves, salariés, ... et en relation avec différents intervenants (médecins, personnel éducatif, chefs d'entreprise, représentants du personnel, ...).

Activités de base

• Effectuer les tests de dépistage, actualiser le dossier médical de la personne et le transmettre au médecin de prévention • Identifier les situations à risques (maltraitance, harcèlement, ...) assister la personne ou contacter les services compétents • Organiser les visites médicales et la réception du public selon les priorités réglementaires • Planifier les visites médicales et déterminer le type d'action de prévention selon le public (élève, salariés, ...) • Réaliser les soins infirmiers ou organiser la prise en charge extérieure de la personne (appel services d'urgence, contact famille, ...)

Compétences de base

• Classification des maladies professionnelles • Connaissance de base en droit du travail • Connaissances de base en diététique • Protocoles de soins d'urgence • Règles d'hygiène et d'asepsie

Activités spécifiques

• Analyse de postes de travail • Communiquer des informations techniques, réglementaires ou relatives à des situations individuelles à des comités consultatifs spécialisés, au personnel enseignant et médical • Définir et mettre en place des actions de prévention et d'éducation à la santé auprès d'un public de (salariés, élèves, ...)

• Identifier des facteurs de risques sanitaires ou environnementaux pour les personnes, les biens ou équipements et informer les services concernés -Connaissances de base en ergonomie -Connaissances de base en hygiène industrielle • Informer les salariés sur les risques d'accident, de maladies professionnelles et les conseiller sur des gestes préventifs (équipement de sécurité, postures de travail, ...) -Connaissances de base en législation sociale • Intervention en cellule de crise / écoute • Réalisation d'enquêtes (épidémiologiques, alimentaires, ...)